



CRTE CORSE PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DE DISSOLUTION

Assemblée générale du 17 décembre 2018

Les membres du CRTE CORSE se sont réunis le 17 décembre 2018 en Assemblée générale de dissolution sur convocation de son Président et du référent tourisme équestre du CRE Joël POLI.

L'Assemblée était présidée par Dominique SBRAGGIA, Président du CRE et le référent tourisme équestre du CRE Philippe OUVRIER-BUFFET.

A 15h15, heure de fermeture du scrutin électronique, le quorum du quart des membres de l'Assemblée générale et le quart des voix dont dispose l'ensemble des membres de l'Assemblée générale n'ayant pas été atteint, l'Assemblée générale de dissolution n'a pas pu valablement délibérer.

Comme prévu par les Statuts et rappelé dans la convocation, les votes exprimés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale. Le scrutin électronique ouvrira à nouveau le mardi 18 décembre à partir de 8h00 et se clôturera le 20 décembre 2018 à 15h15.

L'ensemble des opérations d'ouverture, de suspension et de clôture du scrutin électronique ont été effectuées sous le contrôle de Me Robert, huissier de justice.

A CORTE, le 17 décembre 2018

Dominique SBRAGGIA

Président du CRE

Philippe OUVRIER-BUFFET

Référent tourisme équestre du CRE

Véronique SANTINI

Présidente de la Commission de la
Surveillance des Opérations de Vote du CRTE

